

Toulouse, le 29/10/2018

La Case de Santé recrute des MEDIATEURS-TRICES EN SANTE

La Case de Santé est une association gestionnaire d'un centre de santé agréé et du Pôle Santé-Droits. Depuis 12 ans elle développe ses projets en s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire composée aujourd'hui de 22 salarié-e-s (Médecins Généralistes, Infirmièr-e, Psychologue, Sage-Femme, Travailleurs Socio-Juridiques, Médiat-rices-eurs en santé...). La Case de Santé accueille plus de 3 000 usager-e-s, dont une grande partie est composée de migrant-e-s et de populations exposées à la précarité sociale.

Depuis 2017, la Case de Santé s'est engagée dans un projet-pilote lauréat de l'appel à projet ministériel « Accompagnement à l'autonomie en santé ». Ce projet mobilise deux axes d'intervention : la médiation en santé de premier recours et la santé communautaire. Il se propose également de construire, en travaillant un référentiel-métier et une offre de formation, un nouveau métier du champ de la santé : la médiation en santé de premier recours. C'est dans ce cadre que l'équipe de médiation de la Case de Santé opère, avec le soutien d'un-e chargé-e de projet et d'un coordinateur. Il se déploie sur trois quartiers : Arnaud Bernard, les Izards et Empalot.

La médiation en santé est un ensemble de missions et de fonctions offrant une interface aux usager-e-s dans leur relation au système de santé et/ou aux professionnel-le-s de santé, dans l'objectif de faciliter l'accès aux soins et aux droits, d'améliorer la maîtrise par la personne des questions qui concernent sa santé, de l'accompagner dans son parcours en santé, dans la prise en compte de ses besoins.

Au sein d'une équipe de quatre médiateur-trice-s, vous aurez pour principales activités :

- **Santé communautaire** : participation à la mise en place et à l'animation de temps collectifs dans une dynamique de santé communautaire. Le-la médiateur-trice est chargée d'animer des cycles d'ateliers, de participer à leur conception, à leur organisation et à leur évaluation en coordination avec le-la chargé-e de projet. Le-la médiateur-trice impulse la dynamique en santé communautaire au sein des collectifs, est garant-e de la bienveillance au sein des groupes, favorise l'expression des usager-e-s et aide à la mise en place des projets communautaires définis par les usager-e-s.
- **Médiation en santé de premier recours** : le-la médiateur-trice en santé connaît le territoire sur lequel s'inscrivent ses missions et accompagne les personnes du quartier dans une démarche d'aller vers et de faire avec, qui tend à favoriser l'autonomie en santé des personnes. Il-elle favorise l'accès aux droits et aux soins des personnes, facilite leurs parcours, en prenant en compte les déterminants sociaux de la santé dans un but de réduction des inégalités.
- **Dynamique de projet** : le-la médiatrice participe à l'organisation du travail et à la dynamique du projet-pilote. Il-elle définit au sein de l'équipe projet les actions à mener et les orientations du projet pour atteindre les objectifs proposés. Il-elle participe aux actions de promotion du projet auprès des partenaires institutionnels et associatifs.

Savoir être :

- Capacité à aller vers les personnes, capacité d'écoute bienveillante, d'empathie et de disponibilité. Capacité à créer les conditions de relations de confiance et d'accueil convivial. Respect de la confidentialité. Capacité à rester neutre et à ne pas juger dans la relation aux personnes accompagnées.
- Être capable de gérer des situations conflictuelles, et capacité de gestion du stress.
- Savoir questionner ses pratiques et sa posture. Être à l'aise avec le travail en équipe, Adhérer aux valeurs fondamentales de l'association, Savoir travailler en autonomie

Comme tou-te-s les professionnel-le-s de la Case de Santé, il-elle est soumis-e à l'obligation de discrétion et de confidentialité quant aux informations qui concernent les personnes accompagnées.

Savoir Faire :

Accompagnement individuel

- Savoir recueillir et identifier les besoins des personnes. Savoir chercher et délivrer une information adaptée. Savoir orienter les personnes dans leur parcours médico-psycho-social selon leurs besoins. Savoir aborder les questions de santé. Savoir construire un accompagnement dans le temps.

Dynamique communautaire :

- Savoir communiquer en public. Savoir pratiquer l'écoute active. Capacité à acquérir et développer des techniques d'animation en collectif, dans une culture de promotion de la santé et d'éducation populaire.
- Susciter la parole des autres, leur participation...
- Savoir co-construire et conduire des projets collectifs, des actions de plaidoyer.

Connaissance de l'environnement :

- Capacité à développer une connaissance des publics : systèmes de valeurs, codes et pratiques, ressources propres, ressources communautaires, problématiques médicales et médico-sociales, environnement socio- économique, sanitaire...
- Capacité à développer une connaissance de l'environnement médico-social : accès aux droits et aux soins, cadre juridique en vigueur, acteurs du territoire, dont les professionnel-le-s de santé et les acteurs sociaux, ainsi que leurs codes et pratiques.
- Capacité à construire un réseau professionnel.

Maîtrise des outils bureautiques ou connaissances de base et volonté d'apprendre.

Maîtrise d'une ou plusieurs langues (anglais, arabe dialectal, espagnol...) vivement souhaitée.

Dans la dynamique de notre projet, une large place est faite à la formation continue. Les compétences visées sont toutes en travail permanent au sein de l'équipe qui construit des formats de formation spécifiques et adaptés.

Trois postes sont à pourvoir immédiatement.

CDI. Temps de travail : 24 heures hebdomadaires annualisées.

Rémunération sur la base du coefficient 394 de la grille des salaires en vigueur au sein de l'association, soit un salaire brut de 1189,56 euros pour 24 heures hebdomadaires.

Envoyer CV et lettre de motivation à : contact@casedesante.org

Candidatures réceptionnées jusqu'au 20/11/2018. Postes à pourvoir début décembre 2018.